

MEXIQUE

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer les résultats scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire (2007, 2009, 2011)

Recommandations : Redéployer les ressources consacrées à l'enseignement en faisant une plus large place aux dépenses non salariales et revoir les mécanismes incitant les enseignants à améliorer les résultats des élèves.

Mesures prises : En 2008, le gouvernement a lancé un programme visant à rénover progressivement les établissements scolaires et à les équiper d'ordinateurs. Depuis 2008, les nouveaux enseignants sont sélectionnés au moyen d'un examen d'entrée centralisé et le gouvernement a commencé à mettre en œuvre en 2010 un nouveau programme incitatif axé sur la performance des enseignants. Pour ce qui concerne les ressources, les dépenses non salariales ont augmenté de 24 % en valeur réelle entre 2007 et 2010, alors que les dépenses salariales n'ont augmenté que de 4 %.

Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau (2007, 2009, 2011)

Recommandations : Renforcer la concurrence, en particulier dans les principales industries de réseau.

Mesures prises : La réforme de la politique de la concurrence engagée en 2011 a permis d'augmenter les amendes et d'élargir le champ des infractions pénales dans les affaires de collusion. Le gouvernement a mis aux enchères une partie du spectre radio ainsi qu'un réseau de fibre optique en 2010.

Réduire les obstacles aux prises de participations étrangères (2007, 2009, 2011)

Recommandations : Assouplir les restrictions concernant l'investissement direct étranger dans les services et les infrastructures, en particulier dans les secteurs de l'électricité et de la téléphonie fixe.

Mesures prises : La chambre basse a voté en 2008 une loi réduisant les restrictions aux prises de participations dans les télécommunications. Elle devrait être approuvée prochainement par la chambre haute.

Autres priorités

Améliorer le respect du droit (2007, 2009, 2011)

Recommandations : Améliorer le respect du droit en précisant les droits de propriété et en assurant une application plus prévisible et plus efficace de la législation.

Mesures prises : En 2011, la Cour suprême de justice a estimé que le recours formé par les opérateurs n'était pas suspensif et que les opérateurs devaient donc appliquer la décision de l'autorité de tutelle concernant les tarifs d'interconnexion.

Réformer la compagnie pétrolière publique (2009, 2011)

Recommandations : Améliorer le gouvernement d'entreprise et l'efficacité opérationnelle de PEMEX, la compagnie pétrolière nationale, en levant les obstacles aux prises de participation et en renforçant l'obligation de rendre des comptes. Faciliter le partage des risques et des bénéfices avec d'autres entreprises pour obtenir un accès plus large à la technologie.

Mesures prises : Depuis l'approbation par la Cour suprême, en 2010, de la réforme mise en œuvre par le gouvernement en 2008, PEMEX peut désormais verser des primes aux sous-traitants, ce qui favorise l'investissement dans le secteur pétrolier. La mise aux enchères des premiers contrats assortis de primes entre PEMEX et le secteur privé a été couronnée de succès en août 2011. Toutefois, PEMEX ne peut pas partager les bénéfices ni les droits de propriété sur les hydrocarbures.

Réformer le système fiscal (2007)

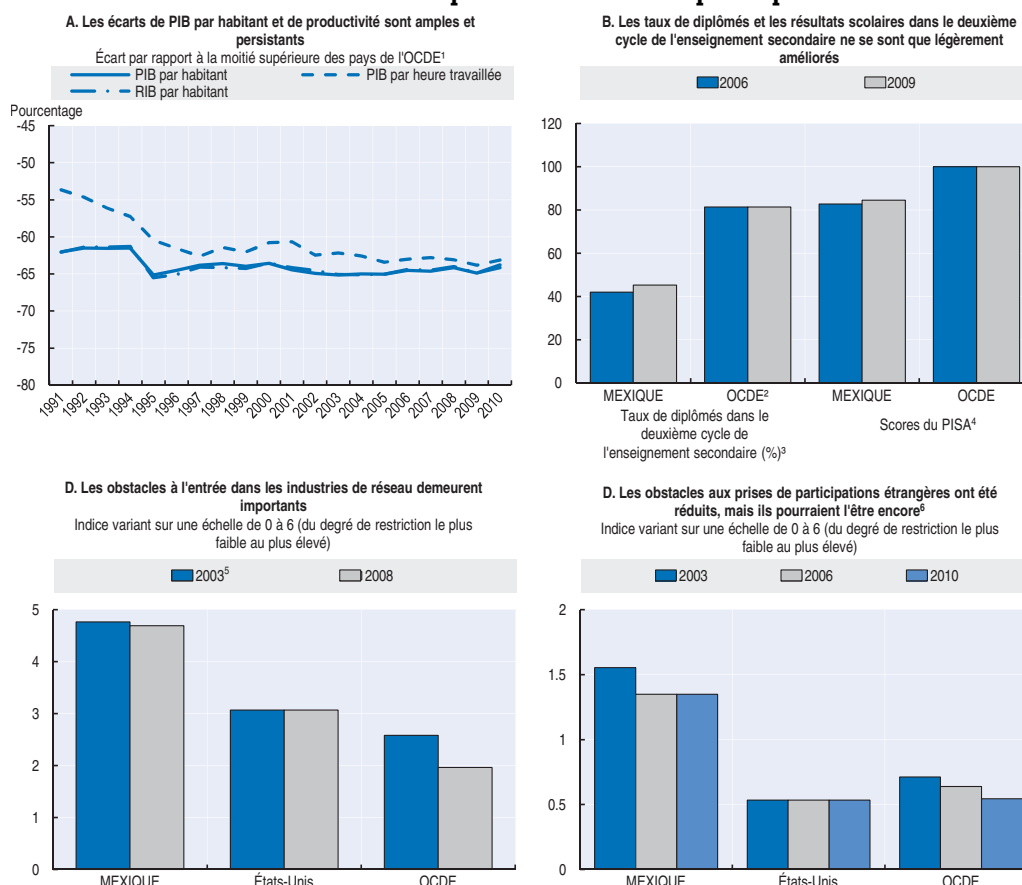
Recommandations : Simplifier le système et élargir l'assiette de l'impôt en limitant les exonérations et les régimes préférentiels afin de financer efficacement des investissements porteurs de croissance.

Mesures prises : Le gouvernement a instauré un impôt minimum sur les entreprises (*Impuesto Empresarial a Tasa Unica*, IETU) en 2007, qui limite dans une certaine mesure les possibilités d'évasion fiscale. Le taux de TVA a été augmenté, comme celui de certaines autres taxes, en 2010, mais l'assiette n'en a pas été élargie.

MEXIQUE

- L'écart de revenu considérable affiché par le Mexique par rapport aux grands pays de l'OCDE s'explique essentiellement par une productivité encore faible, qui progresse trop lentement depuis quelques années pour pouvoir rattraper son retard.
- Dans les grands domaines prioritaires, le Mexique aligne progressivement sa politique de la concurrence sur les meilleures pratiques internationales, mais peu de mesures ont été prises en faveur de l'efficacité des procédures judiciaires. Des réformes ont permis d'améliorer la qualité de l'éducation et la structure fiscale. La réduction des obstacles à l'investissement étrangers n'a que peu progressé.
- Dans les autres domaines, le Congrès débat d'une proposition de réforme du marché du travail visant à réduire le coût des procédures de recours suite à un licenciement et à instaurer des périodes probatoires et de formation. Le gouvernement a également mis en place un dégrèvement fiscal pour les entreprises embauchant des personnes travaillant pour la première fois dans les secteurs formels de l'économie. *Oportunidades*, un programme de transferts conditionnel bien ciblé, a été élargi dans l'optique de lutter plus avant contre l'extrême pauvreté et les inégalités.

Indicateurs de performance et de politique



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Moyenne des pays de l'OCDE hormis l'Australie, l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, la France et les Pays-Bas.
3. Somme des taux d'obtention à chaque âge d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
4. Score moyen des élèves en mathématiques, en sciences et en compréhension de l'écrit. Indice base 100 pour la zone OCDE.
5. La moyenne de l'OCDE exclut le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovénie.
6. L'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE de l'OCDE repose uniquement sur les dispositions juridiques limitant l'investissement direct étranger, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE (2011), Regards sur l'éducation et OCDE, Base de données de l'enquête 2009 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) ; graphique C : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique D : www.oecd.org/investment/index.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932565566>